

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 1^{er} octobre 2021

A la suite de la réunion du comité institutionnel du Plan crack, l'Etat va poursuivre, avec la Ville de Paris, le travail sur la réponse à apporter à la problématique du crack : lieux de prise en charge des consommateurs, actions médico-sociales, sécurité

Le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, le préfet de Police, la directrice générale de l'ARS et la Mildeca se sont réunis, avec la Ville de Paris, ce jeudi 30 septembre, lors d'un comité institutionnel du Plan Crack. Cette réunion a permis de faire un point sur la situation actuelle et sur les mesures à déployer à court terme et de façon plus pérenne pour y remédier.

Ces mesures se développeront par :

1/ la proposition par la Ville de Paris de locaux pour développer une prise en charge adaptée des consommateurs. Les besoins identifiés recouvrent notamment l'ouverture d'espaces de repos de jour ou de nuit complémentaires ; le développement d'une offre complémentaire de prise en charge avec accompagnement médical avec des places de Lits Haltes Soins Santé et des Lits d'accueil médicalisés ainsi que la réouverture du centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques des usagers de drogue (CAARUD) du 18^{ème} arrondissement. Sur la base des propositions de la ville, les représentants de l'État ont réaffirmé l'engagement de l'État d'examiner rapidement ces propositions et soutenir le développement de nouveaux lieux dédiés à l'accueil et au repos.

2/ le renforcement des mesures d'hébergement accompagné (dispositifs ASSORE et PHASE) qui permet de mettre à l'abri les consommateurs tout en leur offrant un accompagnement sanitaire : alors que le plan crack prévoyait de passer le dispositif de 60 à 200 places, ce sont aujourd'hui 400 places qui permettent à des consommateurs de crack de ne pas être à la rue chaque jour. Ce dispositif sera très rapidement renforcé pour faire face au besoin.

3/ l'adaptation des mesures d'accompagnement médico-social développées en lien étroit avec le monde associatif, avec le renforcement de la réponse sanitaire sur les sites de consommation et le développement de parcours de prise en charge des

consommateurs comportant une réponse psychiatrique pour ceux qui en ont besoin grâce à la mobilisation de ressources hospitalières.

A court terme, et dans l'attente de l'ouverture des nouveaux dispositifs, les mesures médico-sociales de prise en charge des consommateurs de crack sur le site Forceval au voisinage de la place Auguste Baron seront confortées par l'État et la Ville, en lien avec les associations, avec le renforcement de l'offre sanitaire et de premiers soins sur place. Également, les services de police continueront d'assurer une action forte sur ce site comme sur les sites historiques d'implantation, pour lutter activement contre les réseaux et pour assurer la sécurisation des lieux.

Une nouvelle réunion du comité institutionnel se tiendra à bref délai.

Contacts presse

Préfecture de la région d'Île-de-France,
préfecture de Paris

01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>



[@Prefet75_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)